



**COMMUNE  
DE  
BOUGY-VILLARS**

Bougy-Villars, 05 juillet 2022

**Procès-verbal de la séance extraordinaire  
du 05 juillet 2022**

Président : Monsieur Chris Chard  
Secrétaire : Madame Liliane Meylan

**La séance est ouverte à 20h00 avec l'ordre du jour suivant :**

1. Appel
2. Assermentations / Démissions
3. Communications du Président
4. Communications de la Municipalité
5. Nomination de deux membres du Conseil général pour un groupe de travail concernant les travaux de réaménagement de la place de jeux, cœur du village.
6. Divers et propositions individuelles

## 1. Appel

16 membres sur 36 sont présents, 14 excusés, 6 absents.

Le quorum étant atteint, **Monsieur Chris Chard, Président**, déclare l'assemblée valablement constituée et demande la bénédiction de Dieu sur les travaux de celle-ci.

## 2. Assermentations / Démissions

Assermentation : - Aucune

Démission : - Aucune

**Monsieur le Président** annonce 16 **membres présents** et remercie-les personnes présentes ce soir. Le Conseil général compte 36 membres.

## 3. Communications du Président

**Monsieur le Président** remercie **Monsieur Jean-Paul Morandi, Vice-Président**, ainsi que **Madame Liliane Meylan, secrétaire**, pour la mise en place de ce Conseil général extraordinaire durant son absence.

**Monsieur le Président** informe qu'une modification est à signaler à l'Ordre du jour au point 5. Afin d'optimiser le groupe de travail, il serait judicieux de prévoir **trois personnes** au lieu de 2 comme annoncé. Il demande à l'assemblée si cette modification est acceptée et demande la votation à mains levées aux membres présents.

**Résultat : 15 oui**

*La nomination de **trois membres** du Conseil général à l'Ordre du jour pour un groupe de travail concernant les travaux de réaménagement de la place de jeux, cœur du village est accepté.*

**Monsieur le Président** remercie la Municipalité pour l'organisation de la fête des habitants qui aura lieu le **20 août**, ainsi que la fête nationale suisse du 1<sup>er</sup> août qui aura lieu à Bougy-Villars le **31 juillet**. Des informations complémentaires seront distribuées prochainement.

La Municipalité a informé Monsieur le Président qu'aucun préavis ne sera présenté lors du prochain Conseil général du mardi 4 octobre 2022. Cette séance peut être annulée le cas échéant. La secrétaire, Madame Liliane Meylan confirmera cette annulation par voie postale, et/ou toutes autres informations concernant la date du prochain Conseil général, selon les délais impartis.

## 4. Communications de la Municipalité

**Monsieur le Président** donne la parole à la Municipalité.

*Pas de communication.*

**5. Nomination de trois membres du Conseil général pour un groupe de travail concernant les travaux de réaménagement de la place de jeux, cœur du village.**

**Monsieur le Président** informe l'assemblée de l'importance de la nomination d'un groupe de travail de **trois personnes** afin de réévaluer le projet proposé par la Municipalité *concernant les travaux de réaménagement de la place de jeux, cœur du village*, suite au refus du préavis 06/2022 lors du dernier Conseil général du 14 juin dernier.

La parole est donnée à **Monsieur le Syndic, Claude-Olivier Rosset** qui fait une brève présentation/explication suite à la demande de la nomination d'un groupe de travail de trois personnes, membres du Conseil, en charge du dossier du réaménagement de la place de jeux, cœur du village.

Un groupe de travail doit être organisé avec **trois membres du Conseil général**, ainsi que deux membres de la Municipalité et un mandataire qui sera nommé pour la réalisation des travaux, afin de présenter un projet complet sur les travaux à venir en lieu et place du réaménagement de la place de jeux et en complément des travaux de la cave, suite au préavis 05/2022 accepté lors du Conseil général du 14 juin dernier. Il précise que les personnes qui souhaitent intégrer ce groupe de travail doivent impérativement être disponible durant la période estivale afin d'avancer les démarches proposées par la Municipalité, et permettre de proposer un nouveau préavis au Conseil général d'ici la fin de l'année.

**Monsieur le Président** demande à l'assemblée de procéder à l'élection de **trois membres** représentant le Conseil général, afin de créer un groupe de travail en charge de l'étude du dossier, et attends les propositions de candidatures :

Trois membres du Conseil général se proposent pour le groupe de travail et la prise en charge du dossier proposé par la Municipalité. **Madame Stéfania Zaugg-Poulié, Madame Monique Demierre, Monsieur Nicolas Fatio.**

**Monsieur le Président** remercie ces trois personnes pour leur investissement. Sont nommés *en tant que membres au groupe de travail* pour l'étude du dossier concernant le réaménagement de la place de jeux, cœur du village, en collaboration avec la Municipalité, **Madame Stéfania Zaugg-Poulié, Madame Monique Demierre, Monsieur Nicolas Fatio.** *Ils sont applaudis par de chaleureux applaudissements.*

**6. Divers et propositions individuelles.**

**Madame Monique Demierre** annonce que Bougy-Bouge va s'associer avec la Municipalité pour obtenir des châteaux gonflables pour les enfants, lors de la fête du 1<sup>er</sup> août qui se déroulera le 31 juillet 2022.

**Monsieur Lancelot Frick** prend la parole et demande à la Municipalité si celle-ci a suffisamment de stocks de bois pour répondre à la demande du chauffage à distance, au vu des prix et de l'inflation actuelle. Qu'en est-il ?

**Monsieur Claude-Olivier Rosset, Syndic**, répond que pour le moment, il existe suffisamment de réserves de bois au sein de la commune, mais il ne peut prédire l'avenir. La Municipalité reste attentive à cette question.

**Monsieur le Président** remercie l'assemblée pour sa participation, les membres de la Municipalité pour son travail. Il souhaite une bonne fin de soirée à tous et de belles fêtes estivales !

La séance du Conseil Général de Bougy-Villars est levée à 20h30.